

L'archivage sur SAP R/3

Présentation
Juin 2009

IXerp
l'Art de décider

Présentation de notre société



Présentation de la société

IXERP est un cabinet de conseil en organisation et systèmes d'informations.

Nous accompagnons nos clients dans l'évolution de leur organisation, de leurs processus et de leurs systèmes d'informations – de la stratégie et de la planification jusqu'à la conception et la mise en œuvre des solutions.

IXERP se positionne sur le conseil à forte valeur ajoutée avec des consultants ayant : Une expérience professionnelle significative.

- Une double compétence Métier et Systèmes d'Informations
- L'expérience de projets complexes à dimension international
- Une capacité à encadrer des équipes et à gérer des projet

Notre département Gestion de l'archivage



Notre département Gestion de l'archivage

Nous vous permettons d'optimiser les performances de votre système d'information en déplaçant, et non en purgeant, les données et de garantir leur accès en consultation, sous différents formats.

Au regard de l'administration fiscale

D'un point de vue juridique les données doivent être conservées pendant 5 ans et les factures, originaux, bulletin de paie... pendant 10 ans.

NOTRE MISSION

- Réaliser un archivage justifié d'un point de vue légale
- Permettre une consultation des documents à travers des reportings

Nos missions sont réalisées par des experts fonctionnels et techniques maîtrisant le système d'information S.A.P.

Objectifs de l'archivage

- ❑ L'archivage consiste à extraire de la base de données opérationnelle les informations qu'il n'est plus nécessaire de conserver « on line » et de les archiver sur un support externe
- ❑ L'objectif poursuivi d'un chantier d'archivage dans SAP est l'optimisation:
 - de la base de données,
 - des performances,
 - de l'exploitation,

dans le respect des contraintes légales et des exigences de traçabilité.

Principes de l'archivage

- ❑ L'archivage des données SAP
 - Préviens et résout des problèmes de performances dus à de trop gros volumes de données (toutes les données SAP n'ont pas besoin d'être gardées online)
 - Réduit les coûts de maintenance du système
 - Assure que les règles de conservations des données légales sont bien respectées
 - Assure l'accès ultérieur aux données

- ❑ L'archivage des données SAP n'est pas une purge
 - La purge de certaines données qui n'ont pas besoin d'être gardées dans le système est à étudier en parallèle de l'archivage des données

Principes de l'archivage

- ❑ L'archivage des données SAP est basé sur l'utilisation d'un objet d'archivage qui inclus:
 - Une définition d'une unité de données logique
 - Ensemble des programmes utiles à l'archivage
 - Paramétrage technique et spécifique au client pour définir les temps de résidences dans SAP
 - Il est possible de définir ses propres objets spécifiques via la transaction AOBJ

- ❑ SAP met à disposition plusieurs outils via l'ADK (Archiving Development Kit):
 1. Transaction SARA (Archive Administration) qui est le point central de toutes les opérations d'archivage
 2. Transaction AOBJ pour la mise en place d'objets d'archivage spécifiques
 3. Transaction DB15 pour analyser la volumétrie des tables de la base de données, pour retrouver les objets liés aux tables à archiver.

Principes de l'archivage

- ❑ Archive Information System (AIS):

1. Permet un accès rapide aux données archivées. Cet accès est basé sur l'utilisation de structures d'information prédéfinies en standard pour tous les objets d'archivage existants. Accès possible aux archives par le biais de listes ou d'écrans.

- ❑ Il existe différentes méthodes d'accès aux données archivées (selon le domaine d'application et l'objet d'archivage):

1. Accès directe par le biais de SAP AIS (Archiving Information System): utilisations de structures d'information. Transaction SARI.

2. Accès par les reports standards: possibilité dans certains cas de produire à la fois les données archivées et les données online

3. Accès par le biais des programmes de lectures mis à disposition par l'ADK

Principes de l'archivage

- ❑ L'archivage est exécuté par le biais de deux étapes principales et d'une étape facultative
 - Étape 1: Écriture des fichiers archives, les données sont automatiquement compressées par un facteur 5
 - Étape 2: Suppression des données archivées. Le programmes lit les données qui sont contenues dans le fichier archive. Si la lecture se termine avec succès, les données correspondantes sont supprimées de la base de donnée.
- ❑ L'archivage des données peut être exécuté en même temps que les opérations online usuelles
 - Les programmes sont planifiés dans la transaction SARA ou en dehors de celle-ci.
 - La planification de l'archivage doit être régulière afin de ne pas perturbé le reste des opérations (performances)

Planification du Projet

Un projet d'archivage comprend 3 phases: Analyse, Conception, Implémentation et « Going Live »:

□ Phase 1: Analyse

- Analyse de la base de donnée et des performances : étudier la volumétrie des tables et leur taux d'évolution.
- Identifier les objets d'archivages liées aux tables les plus « gourmandes » (étudier purge qui peuvent être envisagées)
- Analyser les pré-requis à l'archivage des données:

Pré-requis Business: Les services utilisateurs (exemple contrôle de gestion, finance) décident quels sont les données qui peuvent être archivées (quels sont les rétentions dans SAP à appliquer, définir les dépendances entre les objets d'archivage) et quels sont les options d'accès et de visualisation des archives qui sont à mettre en place (temps d'accès, autorisations).

Pré-requis Légaux: Définir les besoins légaux liées à chaque objet : temps de rétention, option d'analyse et d'accès aux archives (Accès en lecture, options de recherche, autorisations d'accès, protection par rapport aux manipulations, ...).

Planification du Projet

□ Phase 2: Conception:

- Créer un concept d'archivage:
- Définir les besoins légaux et besoins Business. Atelier pour étudier faisabilité. Fixer les temps de résidences à appliquer dans SAP (temps de rétention des données online et temps de conservation des archives)
- Définir les critères d'archivabilité, description des options d'accès aux archives attendues, établir l'ordre dans le quel on doit procéder à l'archivage (en fonction du gain en terme d'espace que représente l'objet d'archivage, cas des objets dépendants)

Planification du Projet

□ Phase 3: Implémentation et « Going Live »

- Développement et paramétrage : Critères d'archivabilité des données (variantes d'archivage, paramétrage des temps de résidence dans SAP, etc...)
- Paramétrer via ArchiveLink si les fichiers archives doivent être transférés vers le système d'archives externe.
- Paramétrage technique : définir taille maximale des archives, nom de fichier logique, séquence entre l'archivage et la suppression
- Tests : analyse des logs d'erreur, tester les temps d'accès aux archives, vérifier les fonctionnalités de restitution des archives
- Going Live.



Références

Présent sur différents secteurs d'activité, IXERP CONSULTING assiste ses clients - cabinets de conseils et utilisateurs - sur des prestations de longue durée ou d'expertise

- Santé et Sciences de la vie
- Aéronautique et Automobile
- Énergies
- Biens d'équipement
- Secteur Public



Nous contacter

Contactez votre Ingénieur Commercial IXERP

René Felowes
Directeur Pôle SAP® - Finance
[rene.felowes @ixerp.com](mailto:rene.felowes@ixerp.com)

ou rendez vous sur le site : www.ixerp.com
ou appelez au N° indiqué ci-contre : **0 1 73 04 92 34**